

ARRETE N° 2022-215

PORTANT NOMINATION DU VICE-DOYEN DELEGUE « UNIVERSITE INTER-AGES »

La doyenne de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

*Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de Sorbonne Université ;
Vu les statuts de la Faculté des Lettres ;*

ARRÊTE

Article 1

Monsieur François LEFEVRE, professeur des universités, est nommé vice-doyen délégué à l'université inter-âges.

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} janvier 2022.

Article 3 :

Madame la directrice générale de la Faculté des Lettres est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet « actes réglementaires » de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 03 février 2022

La doyenne de la Faculté des Lettres

Béatrice PEREZ

